

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahim, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Séverin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle

Aboukar ABBA TCHELLOU¹

Résumé :

Le passage d'une économie de troc à une économie monétaire s'est réalisé progressivement. Plusieurs objets ont servi comme monnaie, au niveau des échanges dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad. Leurs formes et leurs constitutions ont souvent alimenté des polémiques sur la question de l'existence des monnaies traditionnelles africaines. L'étude des objets à usage monétaire fait bien ressortir la différence de nature qui existe entre économie monétaire et économie de troc. La problématique de notre article est de montrer le passage du troc à l'usage monétaire dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad. L'objectif de l'étude est d'expliquer les différents objets à usage monétaire dans une zone de confluence frontalière du bassin du lac Tchad. Elle est un point de transit entre l'ancien empire du Kanem-Bornu qui est aujourd'hui comprise entre le Niger, le Tchad et le Nigeria. Au cours de ce travail nous avons effectué des visites terrains au niveau de la zone d'étude, et au niveau de la bibliothèque et au service des archives nationales du Niger pour mener des recherches documentaires relatives au sujet. Ce qui nous a permis d'organiser ce travail en trois parties :

Les échanges sous forme de troc dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad ;

Les différents objets utilisés comme monnaie ;

Les acteurs dans les transactions économiques et les produits échangés

Les mots clés : acteur, échange, Kanem-Bornu, lac Tchad, objet à usage monétaire, partie occidentale, produits, troc

Abstract

The transition from a barter economy to a monetary economy took place gradually. Several objects have served as currency in the exchanges in the western part of the Lake Chad basin. Their forms and materials have often fueled debates regarding the existence of traditional African currencies. The study of monetary objects clearly highlights the difference in nature between a monetary economy and a barter economy. The focus of our article is to show the transition from barter to monetary use in the western part of the Lake Chad basin. The objective of the study is to explain the different monetary objects in a border confluence area of the Lake Chad basin. It is a transit point between the ancient Kanem-Bornu Empire, which is now understood to be between Niger, Chad, and Nigeria. During this work, we conducted field visits in the study area, as well as at the library and the national archives service of Niger to conduct research. documentaries related to the subject. This allowed us to organize this work into three parts:

Barter exchanges in the western part of the Lake Chad basin;

The different objects used as money; The actors in economic transactions and the products exchanged

¹ Docteur en Histoire, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), E-mail : abbakellou@yahoo.fr, Tel : +227 96260800,

Keywords: actor, exchange, Kanem-Bornu, Lake Chad, object for monetary use, western part, products, barter

Introduction

Au cours de l'Histoire, la monnaie a pris des formes diverses. Suivant un processus de dématérialisation, les formes monétaires sont passées de la monnaie-marchandise à la monnaie virtuelle dans l'ère contemporaine. La division du travail a été à la base de la doctrine du Libre-échange prônée par les classiques. En effet, A. Smith (1991, p. 83) souligne que :

« la certitude de pouvoir troquer tout le produit de son travail qui excède sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail des autres qui peut lui être nécessaire, qui encourage chaque homme à s'adonner à une occupation particulière, et à cultiver et perfectionner tout ce qu'il peut avoir de talent et d'intelligence pour cette espèce de travail ».

Ainsi, puisque c'est la faculté d'échanger qui donne lieu à la division du travail, l'accroissement de cette dernière est limité par l'étendue de la faculté d'échanger, ou, en d'autres termes, par l'étendue du marché. La problématique de notre étude est de démontrer l'évolution des échanges sous formes de troc et les échanges avec les objets monétaires pour la période allant de la fin du XIXème au début du XXème dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad. L'objectif de la recherche est de faire ressortir la différence de nature qui existe entre économie monétaire et économie de troc. Nous avons mené un travail de terrain et des recherches documentaires et le recours à la tradition orale. Ce qui nous a permis de faire notre analyse, vérifier les hypothèses et répondre aux interrogations que nous allons poser.

La question principale : Qu'est ce qui explique la coexistence entre les objets à usages monétaires et les échanges sous forme de troc dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad ?

Cette question principale a engendré d'autres questions secondaires, notamment :

- quels sont les facteurs de transactions avec les objets à usages monétaires ?
- quelle est l'évolution des échanges sous formes de troc ?
- quel est l'impact de l'introduction de la monnaie coloniale ?

Ce sont là quelques questions que soulève ce sujet et auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse. Nous posons les hypothèses suivantes :

- les facteurs de transactions sont les échanges économiques, la diversité des produits échangés, la nature des monnaies utilisées ;

Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle

- les échanges sous formes de troc ont été permanents compte tenu de brassage culturelle de la population.
- Les autorités coloniales n'ont pas réussi à imposer leur monnaie à cause de la nature très spécifique de la zone eu égard à sa position géographique.

1- Les échanges sous forme de troc dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad

La forme primitive de l'échange, c'est le troc. Deux personnes, dont chacune éprouve un désir et possède l'objet qui peut satisfaire le désir de l'autre, se font cession réciproque, ou bien elles conviennent de travailler séparément chacune à une chose, sauf à partager dans des proportions débattues le produit total. Voilà, le troc, qui est, comme diraient les socialistes, l'échange, le trafic, le commerce embryonnaire. Nous remarquons ici deux désirs comme mobiles, deux efforts comme moyens, deux satisfactions comme résultat ou comme consommation de l'évolution entière, et rien ne diffère essentiellement de la même évolution accomplie dans l'isolement, si ce n'est que les désirs et les satisfactions sont demeurés, selon leur nature, intransmissibles, et que les efforts seuls ont été échangés; en d'autres termes, deux personnes ont travaillé l'une pour l'autre, elles se sont rendu mutuellement service.

1-1-Limite des échanges sous forme de troc

En tant que moyen d'échange, la monnaie permet la réalisation d'échanges inenvisageables dans un système de troc, pour cause de non-correspondance des aspirations croisées des échangistes potentiels, soit que l'un ne souhaite pas acquérir le bien cédé par l'autre, soit que les biens ne sont pas disponibles au même moment ou au même lieu, soit enfin que leurs valeurs ne sont pas considérées comme identiques. Réserve de valeur, elle est un moyen possible d'épargne puisqu'elle est supposée conserver sa valeur à travers le temps et permettre de différer sans risque nominal, la consommation ou l'investissement. La monnaie n'a pas l'exclusivité de cette fonction qui peut être assurée par tout actif (biens, titres de propriété ...) stockable et cessible dans le temps. La particularité d'une épargne détenue en monnaie est sa liquidité absolue et son pouvoir libérateur illimité.

1-2-Le passage du troc à la monnaie

Le passage du troc à la monnaie fut donc lent et ne signifia pas la disparition totale du troc. Ainsi, même après l'apparition de la monnaie dite métallique, le troc fut encore utilisé, par exemple par les explorateurs européens, les marchands du commerce triangulaire, ou encore dans certaines régions reculées du monde. Le troc revient de plus fréquemment dans les usages: ainsi, pour contrer la marchandisation croissante de notre société, des systèmes de troc sont mis en place. Il garde cependant une place minime dans les échanges. La raison d'être de la monnaie est à rechercher non seulement dans ses fonctions instrumentales (unité de compte, moyen d'échange, réserve de valeur), les plus immédiatement perceptibles, mais surtout dans sa fonction fondamentale de mise en cohérence des initiatives et des comportements économiques des acteurs qui utilisent la même monnaie, appartiennent à la même zone de transaction. Les formes monétaires africaines précoloniales étaient souvent tellement bien implantées socialement que les colonisateurs se sont parfois réduits à les utiliser ou même à les contrefaire. Le colonisateur qui investit l'Afrique entre les XIV^{ème} et XVIII^{ème} siècles connaît l'universalité du fait monétaire qu'il vit sur le continent. La fable du troc ne sera inventée qu'après le processus de dé-monétarisation des économies africaines de leurs formes monétaires anciennes, afin d'introduire en les légitimant des supports occidentaux-monétaires facilitant grand œuvre colonial.

1-3-L'origine de la monnaie

L'histoire de la monnaie aide à comprendre les questions économiques et monétaires d'aujourd'hui. La monnaie désigne le plus souvent des pièces d'argent mais en réalité il s'agit, de manière plus générale, de quelque chose qui sert à comptabiliser et à régler les dettes. Régulariser une dette peut d'ailleurs se faire par un simple jeu d'écriture. Quand on cherche des origines à la monnaie, on cite en général une origine religieuse: la monnaie se substitue au sacrifice. Une dimension politique aussi, par exemple dans le cas d'un Etat qui paie ses soldats avec des pièces. Le paiement de l'impôt, aussi, peut se faire par une monnaie émise par un centre de pouvoir. Celle-ci est un préalable à l'échange marchand. La monnaie ce n'est pas forcément des pièces. Dans des sociétés que l'on appelle parfois primitives, des animaux ou des morceaux d'animaux servent à régler certains échanges. La monnaie a une histoire très liée à celle des métaux précieux, utiles pour leur solidité et suffisamment malléables pour être gravés. Les peuples de l'Afrique subsaharienne, et notamment ceux qui commerçaient avec le Nord, étaient habitués aux pièces de monnaie et au système bancaire bien avant l'époque coloniale. Les Africains de cette région utilisaient des pièces d'or, d'argent et de

bronze venues du Nord, mais aussi des « monnaies primitives » (sel, fer, cuivre) dont la plus connue est sans doute le cauri d'Afrique de l'Ouest. Ils ont donc été facilement acceptés dans la région comme moyen de paiement, unité de valeur et de compte à partir du VIII^{ème} siècle. Leur utilisation a même persisté dans certaines régions pour les générations suivantes.

En ce qui concerne l'Ouest africain, la seule référence est celle d'Al Bakri (1068) qui rapporte que les habitants de Tademek (port caravanier au nord-est de Gao) se servaient des dinars d'or pur (dinar chauve) et sans empreintes appelés « sola ». En tant que monnaie, l'or présente, en effet, des avantages certains: incorruptibilité, divisibilité, forte valeur pour faible volume. Le seul problème qui se pose est la mesure de l'or en poudre. L'or était, en effet, beaucoup plus apprécié dans le Nord à cause de sa rareté que dans les régions du sud où on le trouvait en abondance. L'échange se faisait donc dans le sens sud-nord contre des denrées (sel, gemme, étoffes, bétail...). L'or alimentait les ateliers de frappe de l'Ifriqiya musulmane au XII^{ème} siècle, le commerce nord-sud s'intensifia, pour relier l'Afrique subsaharienne.

2- Les différents objets à usage monétaire utilisés dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad

La population de certaines régions du bassin du lac Tchad avait la culture de la monnaie dans ses différentes transactions. Cette tradition existait bien avant l'installation coloniale française dans le bassin du lac Tchad. Outre le système habituel de troc, la population disposait de la monnaie métallique. Dans sa route à Baguirmi en 1853, Barth avait visité cette région, mais la monnaie métallique n'avait pas cours. Le passage d'une économie de troc à une économie monétaire s'est réalisé progressivement. La monnaie constitue un instrument essentiel de l'activité économique qui permet notamment d'échanger des biens et services sur un marché. Si les fonctions économiques de la monnaie ont été identifiées dès l'Antiquité, ses formes ont évolué vers une dématérialisation toujours plus importante. Le troc est un système économique qui exclut l'usage de la monnaie, les agents économiques échangent les marchandises les unes contre les autres ; avec le troc, le système d'échange n'est pas simple à appliquer.

L'intensification du commerce a montré la nécessité de la mise en place d'une monnaie. L'apparition de la monnaie permet de faciliter les échanges, elle est un bien intermédiaire dans les

échanges. L'avantage essentiel de la monnaie par rapport au troc tient au fait qu'elle est acceptée par tous. Dans une économie monétaire, une personne peut vendre son bien à n'importe quel acheteur potentiel que ce dernier ait ou non un autre bien à vendre. Après avoir opposée l'économie de troc à l'économie monétarisée, nous rappelons les principales formes historiques de la monnaie, ainsi que ses fonctions classiques. Par opposition à l'économie monétarisée, l'économie de troc est une économie sans monnaie. Elle n'a pas d'intermédiaire des échanges. Les produits sont échangés contre les produits. Le troc est l'échange en nature; c'est l'échange sans monnaie. Dans ces économies trois conditions au moins, doivent être remplies pour permettre la réalisation des opérations d'échange. Il s'agit de la rencontre dans le temps et dans l'espace, des coéchangistes ; la complémentarité des besoins et la comparabilité des biens. Parmi les monnaies traditionnelles nous pouvons citer : les barres de sel, les coquillages, les bandes de coton; biens d'ornementation ou biens de consommation.

Image 1 : Exemple des quelques objets utilisés (annaux) comme monnaie



Source internet https://www.persee.fr/doc/jatba_0021-7662_1960_num_7_1_2595, consulté le 18 septembre 2025.

2-1- Le rôle de fer et du coton dans les échanges pendant la période précoloniale

A l'époque précoloniale, un bien rare, le fer, faisait l'objet de circuits particuliers. La fonte du fer aujourd'hui en voie de disparition se pratiquait dans tous les villages. Cependant, aux dires des forgerons actuels, même au temps de cette pleine activité les besoins n'étaient pas couverts dans certains villages tandis que d'autres avaient une surproduction. Des courants de circulation du fer

existaient ainsi entre les différentes communautés villageoises. Le fer, troqué contre des produits vivriers ou de l'élevage, était livré sous forme de barres plates. Pour l'explorateur H. Barth, (1955) :

« L'individu qui voulait avoir une houe ou une arme quelconque devait présenter pour cela le matériau nécessaire, et le produit fini devait encore être payé en prestations de travail et en nourriture. Enfin, beaucoup plus rarement, une houe pouvait être intégrée dans le prix de la dot. Cependant, si le fer était tellement valorisé à l'époque précoloniale, c'est que tout d'abord la demande tant intérieure qu'extérieure était très forte, et qu'ensuite il avait fonction de monnaie. Les forgerons des monts du Mandara devaient non seulement alimenter le marché montagnard, mais aussi celui de la plaine : Bornu, Sultanat du Mandara, Peul ».

Le fer dans ses différents conditionnements était apte à jouer son rôle de monnaie. C'est-à-dire d'intermédiaire polyvalent dans la mesure où il pouvait s'intégrer à tous les circuits correspondant aux différents types d'organisation économique de l'époque. Denham (1826) et Barth présentent la chaîne du Mandara comme le fournisseur principal du royaume du Bornu en fer au XVIIIème siècle et même auparavant. Le coton aussi a joué le rôle d'objet à usage monétaire dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad. L'usage de la bande de coton comme monnaie, apparaît antérieur à la pénétration musulmane. Son importance diminua au cours du XIXème siècle, cependant les Européens l'acceptaient encore avant la Seconde Guerre mondiale pour payer l'impôt. On peut remarquer que la généralisation de l'usage des cotonnades comme monnaie est liée à la diffusion du coton et des vêtements; ce fait cependant concerne au moins autant les animistes que les musulmans. Par ailleurs, on doit s'interroger sur l'origine de cette utilisation qui était inconnue au Maghreb.

2-2-L'inflation des objets à usages monétaires

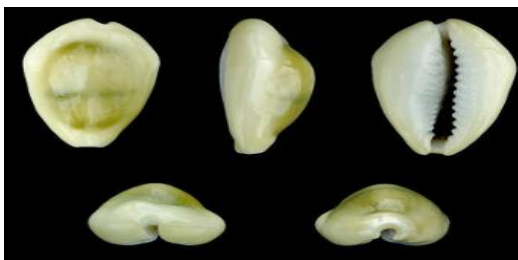
Jusqu'à leur interdiction définitive, selon les types d'échange dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad, les cauris et les divers types de manilles, barre de fer et de laiton, fils de cuivre et monnaies traditionnelles étaient utilisés de préférence à la monnaie coloniale. Ils s'échangeaient entre eux selon différents taux de change variant à la fois de façon saisonnière et dans un temps plus long. Pour ce qui est des monnaies occidentales modernes, on considère généralement que l'unicité du compte est une figure de souveraineté territoriale. Les bandes de coton servent de monnaie ; elles remplacent le cauri qui a cours au Soudan français.

Les cauris ont servi comme monnaie pendant la période précoloniale en Afrique. D'abord ces cauris ont été utilisés dans le commerce de l'esclavage avant de payer d'autres marchandises. Rome, soucieux de contrôler le commerce dans le Golfe d'Aden où transite le commerce maritime

entre l'Asie, la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique, entretient des flottes en Mer Rouge, annexe Aden et crée un comptoir à Adoulis. Auguste puis ses successeurs repoussent les troupes méroïtiques du sud de l'Egypte, puis après une expédition à Napata signent la paix avec Méroé. Au 1er siècle, les Romains lancent des expéditions contre les cités berbères du Sahara (Ghadamès et Garama), traversent le Tassili n'Ajjer et le Fezzan, mais n'atteignent pas le sud du Sahara, construisant des forteresses dans sa partie nord. « Ce coquillage, le cauri, sera, durant la période qui nous concerne, la monnaie de la plupart des royaumes soudanais. On ne le trouve que dans les îles Maldives : cela permet de mesurer l'intensité de la circulation des hommes et des biens en Afrique et dans l'océan Indien » (J. Ki-zerbo, 2000, p. 29-30).

Les échanges avaient eu lieu par troc et plus généralement par l'intermédiaire d'une monnaie, cauris pour les petites affaires, or, sel et cuivre, selon les marchés. Le commerce transsaharien ressemblait plus à la traite qu'à une véritable économie marchande basée sur une productivité locale. Ainsi, il ne put bouleverser les structures sociales et ne favorisa pas une révolution des techniques. Il permit cependant un certain progrès matériel dans les conditions de vie des populations de la partie occidentale du bassin du lac Tchad et dans le raffinement de l'aristocratie. Le grand boubou, les babouches, le confort dans le logement, la variété de l'alimentation étaient des signes de progrès dans la société Bornuane. Au XIIème siècle, la majeure partie de la région du lac Tchad était dominée par le puissant royaume du Kanem. Dès cette époque, d'autres royaumes existaient sans doute dans la région, mais la plupart des habitants vivaient encore organisés en clans et groupes ethniques indépendants.

Image 2: Les cauries



Source : http://www.conchsoc.org/pages/MW_6_p19-21a.pdf, photos, consulté le 16 septembre 2025

2-3- L'interdiction de l'utilisation des cauris pendant la colonisation

Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle

Au début du XXème siècle dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad, une fois les territoires coloniaux délimités, l'usage des cauris apparut comme une entrave à la domination effective et à une exploitation rationnelle des ressources, et l'entêtement des populations à continuer d'utiliser les cauris, comme un acte de résistance ou de rébellion. La loi finit donc par s'imposer. Mais les cauris, pour les autochtones, étaient bien plus qu'un instrument d'échange commercial. Son usage dans bien d'autres domaines, était fortement et durablement ancré dans les mœurs et les usages. Pour Jean Dévisse (1979, p. 29-56),

« Les incidences de l'utilisation monétaire des cauris sur les conditions et modalités d'échange seront d'autant plus considérables que ces coquillages ont apporté aux Africains une monnaie qui a deux avantages : celui d'abord de servir aux transactions de faible valeur en tant que monnaie divisionnaire ; cet aspect est capital dans une Afrique dont le niveau de vie était si bas que l'on a parlé, à tort d'ailleurs, d'économie d'autosuffisance. Les cauris apparaissent donc comme la monnaie de toutes les couches sociales, même les plus déshéritées, d'où l'ampleur de leurs assises sociales et leur grande popularité. Mais, ils serviront aussi à l'acquisition des biens d'une grande valeur, d'où leur caractère polyvalent. Ils interviendront sous bien d'autres aspects dans l'économie africaine ».

L'interdiction des cauris comme moyen des échanges dans toutes les colonies européennes d'Afrique (portugaises, britanniques, françaises...) en général et dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad en particulier au nom des impératifs politiques et économiques provoqua un véritable bouleversement à la fois économique, social, culturel et psychologique. Un bouleversement d'autant plus profond que l'exigence du paiement de l'impôt, des taxes et amendes en monnaie européenne désormais suivait la loi d'interdiction. Au XXème siècle, nombreux sont les objets qui ont tenu lieu de monnaie dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad: tiges et bracelets métalliques, certaines étoffes, sel, perles, coquillages. Ces derniers ont connu une grande fortune : de tous les intermédiaires des échanges, ils ont eu la zone de circulation la plus étendue.

Les cauris servaient souvent de lest dans les navires arabes, juifs ou européens qui les acheminaient vers les ports du continent africain, où ils étaient, à nouveau, vendus comme marchandises. Le contexte de l'usage et de la circulation des monnaies anciennes est particulièrement mal connu dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad, la mode actuelle étant de retenir seulement certaines d'entre elles à l'exemple des cauris et de les élever au rang d'œuvre d'art. Or, en l'absence de travaux scientifiques spécifiques, nous sommes dans un domaine d'histoire où le savoir se transmet oralement, nos connaissances de l'ensemble du passé dans le bassin du lac Tchad

restent toujours fragmentaires, même si elles ont bien progressé. De nos jours, l'étude des monnaies traditionnelles et des usages anciens se fait essentiellement à travers des écrits rédigés en langues arabe ou européennes, par des auteurs d'origines et d'intérêts très divers. L'interdiction de l'utilisation et de la circulation de cauris et autres monnaies anciennes pour imposer le franc, après une phase de crise aiguë, évolua progressivement vers la détente. Il a suffi de procéder par étapes d'une façon empirique pour obtenir une seule monnaie, ayant seule cours dans l'Afrique française. Les cauris répondaient à un besoin immédiat, mais ils ne deviennent une monnaie unique et universelle dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad que pour deux raisons fondamentales.

La première raison, le cauris n'est point une monnaie parfaite, aussi, pour les échanges importants, il ne représente pas une valeur bien plus grande ; la seconde raison, c'est l'hétérogénéité qui caractérise ces organisations sociales et économiques. Ce qui explique la grande diversité des formes de monnaie et la coexistence et la circulation de ces dernières dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad. En outre la monnaie a des fonctions multiples, notamment le cauris. Il sert de monnaie d'échanges mais revêt aussi une signification dans la sphère des rites et pratiques magiques ou religieuses. Le cauris apporte donc un enrichissement du concept de monnaie non totalement étudié par les économistes. L'on sait que le concept de monnaie réduit encore à ses trois fonctions : unité de compte ; moyen de règlement et réserve de valeur apparaît bien restrictif, la monnaie est aussi un moyen de pouvoir. Une stricte analyse économique de son rôle ne le montre pas. L'étude de la monnaie en tant que signe n'a pratiquement pas été abordée. Signe de valeur donc représentant les structures de l'organisation sociale, mais aussi et surtout signe de la manière dont la structure sociale entend se représenter et en définitive s'organiser.

3- Les acteurs dans les transactions économiques et les produits échangés

Le commerce entre le Kanem et les pays du Maghreb était pour la plus grande partie entre les mains des étrangers ; le commerce de Ouadaï était plus important que celui des Etats voisins. L'importation s'y faisait par trois routes : celles de Djado, celle de Darfour et celle de Bornou. Les caravanes passant par le Djado comme celles passant par le Darfour venaient d'Egypte. Selon H. Abba (1988, p.:51), « Les échanges entre le Kanem (ou Zaghawa) et les pays de la Méditerranée ont été soulignés par beaucoup des géographes et historiens arabes. Ils portent sur plusieurs produits et

en particuliers les esclaves ». Ces derniers constituent le principal produit du commerce entre le Kanem et la Méditerranée.

Du Caire, on importait surtout des cotonnades, de grosses perles rouges en argile, de grosses perles d'ambres, un peu de soie, de velours, de toile et de shirting (tissu de coton fabriqué en armure toile). Les objets importés par le Darfour étaient à peu près les mêmes. Quant aux marchands de Tripoli, ils avaient surtout apportés des objets de luxe qu'ils plaçaient difficilement. Du Bornou, on importait quelques objets manufacturés des pays haussas, des tobes de Kano teints bleu par l'indigo, des peaux des chèvres tannées et teints à Kano et des chaussures de la même ville. Le commerce d'esclave, étant le poumon économique du Kanem, son interruption impliquait des difficultés économiques pour le pays. Le Kanem a connu ce problème au moment où la situation politico-économique s'est dégradée au nord.

3-1- Imposition des monnaies coloniales

Les formes monétaires africaines précoloniales étaient souvent tellement bien implantées socialement que les colonisateurs ont imposé de force leurs monnaies. Alors rapporte J. Surret (1986, p. 176), « on envoie des militaires pour organiser de petits marchés forains où la monnaie française aura cours forcé. Les paysans sont obligés d'y apporter leurs marchandises, malgré leur réticence à utiliser le « franc » imposé par les colonisateurs ». L'une des stratégies, c'est l'introduction des monnaies dans les colonies et leur levée en franc. Les commerçants préfèrent utiliser le Naira du Nigeria pour leurs commerces (plutôt que les monnaies anglaises (livre (pound fefa ou fam), shilling (sulé), sisi, toro, kobo ou kabo, anini).

Le naira a été introduit en 1970 pour leurs commerces. Les Fam ont cours vers la période 1960-1970, années d'introduction de la monnaie nationale nigérienne naira. 1Fam équivalait à 700 FCA et un Sulé à une équivalence de 35FCFA. Inversement le commandement militaire français décide de munir de thalers les colons qui envahissent le Niger. Jusqu'en 1970 les commerçants de N'guigmi ont utilisé comme principale monnaie la livre Sterling dans leurs échanges commerciaux avec le Nigeria. A partir de 1970, le Nigeria s'est doté d'une monnaie nationale, la Naira convertible en francs CFA. De nouveau, comme pour la Livre Sterling, cette nouvelle monnaie s'est imposée dans les échanges commerciaux de la région. Le CFA de l'Afrique Centrale est plus utilisé que celui de l'Afrique de l'ouest vers les années 1990 à N'guigmi.

Le système monétaire en FCFA (Franc des Colonies Française d'Afrique) mis en place est la propriété de la France. Pour le prouver un brevet est déposé sur le F CFA par la France. Ces Etats Africains n'ont pas de pouvoir de décision sur cette monnaie. Dans le jargon économique, les Etats Africains Francophones ont seulement un bail d'utilisation sur cette monnaie. Ils n'ont donc aucun pouvoir de décision pour manipuler le F CFA en leur faveur. Il s'ensuit une alliance conflictuelle entre le capitalisme et les Etats, qui produisent des types de capitalisme différents entre les espaces de souveraineté et entre les époques historiques. La monnaie est une souveraineté nationale qui ne peut compromettre le développement économique et sociale d'un pays mais contribue plutôt à une prospérité économique. Dans le contexte de l'Afrique Francophone c'est le contraire qu'on observe.

Nous avons évoqué dans ce travail les systèmes monétaires de deux époques distinctes : le système dualiste d'une part et le système des monnaies nationales convertibles d'autre part. On a indiqué les transformations dans les sources de l'accumulation du capital qui ont entraîné une transformation de la finance, laquelle ne pouvait être régulée sans changement radical dans les règles monétaires. La monnaie à jouer un rôle intégrateur dans la partie occidentale du bassin tchadien. La position géographique de celui, qui est une zone tampon entre le Nigeria, le Tchad et la Libye et le brassage de plusieurs groupes ethniques font un atout pour son développement et pour une intégration régionale. L'utilisation de plusieurs monnaies dans cette zone de confluence frontalière (CFA, Naira, les billets de l'Afrique Centrale) facilite les transactions commerciales pour ces acteurs. Le développement des échanges à travers les frontières illustre l'importance des relations économiques qui existent entre le Nigeria et ses voisins. La décote du naira par rapport au franc CFA, en rendant les marchandises du Nigeria relativement bon marché dans les pays voisins, a favorisé les exportations nigérianes, d'autant que celles-ci constituaient pour les commerçants un moyen d'obtenir des devises nécessaires au paiement des importations, face aux limitations officielles des changes ou aux difficultés de passer par le système bancaire.

3-2- Le commerce de l'esclave

Parmi les produits échangés, le commerce des esclaves se trouvent en bonne position. Ces esclaves n'étaient pas seulement le gibier des razzias, car il y a eu aussi des ventes volontaires pendant les périodes de famine. En échange le Bornu donnait surtout du sel sous la forme du natron qui provenait des nombreuses cuvettes dispersées entre les dunes du Manga (sud et sud-ouest du

Kanem), près du lac Tchad. Les Matakam de Tourou, qui se déclarent d'origine Bornuane, disent que c'était leur « parenté » qui leur apportait le natron.

Le Bornu donnait aussi des cotonnades teintes en indigo très foncé ou en noir, telles que celles dont s'habillent encore beaucoup de Matakam des massifs de Moskota. Ce dernier, continua à importer d'Égypte des cotonnades fines cependant une industrie locale qui produisait les fameuses bandes de coton connues de tous les voyageurs au Soudan. Les Matakam eux-mêmes se sont mis à tisser de telles bandes, en particulier dans le village de Wupay, qui a créé et diffusé un type de vêtement en *gabak* connu sous le même nom de Wupay. Il y a là une influence du Bornu sur les Matakam et donc une preuve des courants d'échange qui ont pu exister d'autant plus certaine que les bandes en question se disent *gabak* en Matakam, et *gabaga* en Bornuan. Il semble que ces échanges aient surtout été le fait des habitants des massifs dits de Mora, car les Matakam ne faisaient pas de prisonniers dans leurs guerres.

Avec les Peuls, les Matakam ont surtout échangé du fer et des enfants contre du mil. Pour en revenir au trafic des esclaves, il semble que ce dernier ait atteint de très grandes proportions au cours du XIXème siècle. Cependant le commerce ne s'interrompt pas. Pour pouvoir acheter bon marché des esclaves qui représentaient la marchandise principale, des marchands kanouris, arabes ou haoussas bravaient l'insécurité des routes. Quelles indications chiffrées peut-on trouver au sujet des esclaves ? Selon l'indication de Denham sur les trois mille esclaves, sans doute Matakam, razzés par le Bornu avec l'accord du sultan du Mandara, J. Lestringant écrit: Le système économique des Peul vint à se fonder sur le travail et la capitalisation des esclaves.

La tradition rapporte que Modibbo Adana avait lui-même à fournir chaque année un millier de captifs à Sokoto). Barth (1955, p. 190) note: « L'esclavage existe sur une immense échelle dans ce pays, et il y a beaucoup d'individus privés qui en possèdent plus d'un millier ... On m'a assuré aussi que Mohammed Lowe¹ (l'émir de Yola) reçoit tous les ans en tribut outre des chevaux et du bétail, environ 5000 esclaves, bien que cela semble élevé ». Chez les Mandara, le capitaine Coste estime les captifs à la moitié de la population en 1923 (Coste, 1923, p.5). Après les Allemands, les Français eurent encore à réprimer de nombreux faits de traite, dont les auteurs étaient autant Kirdis que musulmans.

Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle

Avec l'influence de l'islam pour fuir les entreprises des états islamiques du bassin du lac Tchad que les Matakam et leurs voisins se sont réfugiés dans leur site montagneux. C'est ce refus de l'emprise et de l'influence de l'islam qui a donc marqué l'histoire précoloniale des Matakam, et qui les marque encore aujourd'hui. Nous pouvons dire tout simplement que sur le passé précolonial des Matakam, nous avons à apprendre encore beaucoup plus que nous en savons. L'absence de documents écrits ou de témoignages directs ne nous aura permis, tout au mieux, que de faire des hypothèses sur des processus historiques, à défaut d'une histoire événementielle. Parmi les produits exportés, le bétail sur pied tient la première place ; ensuite viennent les peaux de tannées et teintées, les peaux brutes, le sel, le natron, les dattes, le riz, le mil, le coton, les plumes d'autruches, les nattes et la vannerie, etc. Il n'y a presque plus d'ivoire aujourd'hui dans le cercle de Nguigmi et le fructueux commerce des esclaves est aboli depuis la colonisation. A l'importation il faut citer les produits de fabrication européenne: tissus, armes et munitions, papier, bougres, vaisselles, quincaillerie, bimbeloteries, outils, sucres, conserves, etc., et les produits indigènes des pays circonvoisins: boubous brodés de Kano et Bornu, lames de sabre de la Tripolitaine, couverture et gandouras du sud algérien etc. Les infrastructures routières dignes de nom n'existaient pas à cette période, les pistes rurales servent des voies entre le Nord et la partie occidentale du bassin du lac Tchad et qu'on peut désigner sous le nom de « circuit du Tchad » : Zinder –Nguigmi-Fort Lamy-Kano-Zinder.

Tableau1: Piste de N'guigmi à Bilma par dromadaire

POINT D'EAU	DISTANCE PARCOURUE EN KM	OBSERVATION
N'guigmi		
Metime	29	Puits Friry
Kufei	37	Puits Friry
Mul	30	Puits Friry
N'gurti	32	Puits Friry
Dialague	21	Puits Friry
Beduaram	26	Puits Friry
Bilabirin	25	Puits Friry
Kussa Anna	19	Puits Malacamp
Olu bezedenga	36	Puits Friry
Agadem	38	Poste
.....	293 km en dix étapes	
Diabelli	80	Puits (0 m 50)
Zaou baba	90	Puits
Midjigatem	45	Puits
Bilma	12	227 km en huit étapes

Total : 520 kilomètres en dix-huit étapes . NB : Zone parcourut de Nguigmi à Agadem.

D'Agadem à Bilma les pâturages sont inexistants ou très maigres. Aucun campement sur tout le trajet (A. Maurice, 1927, p. 430). Le cercle de Nguigmi retrouva ainsi son rôle de carrefour commercial d'antan pendant la période coloniale

3-3- les acteurs

Du reste, avant la pénétration coloniale, cette région a été un réceptacle de diverses ethnies, un lieu de brassage culturel. Les relations économiques ont été amplifiées par un commerce est-ouest, prolongement du commerce transsaharien nord-sud. Le colonisateur qui investit l'Afrique entre les XIVème et XVIIIème siècles connaît l'universalité du fait monétaire qu'il vit sur le continent. La diversité ethnique a favorisé les échanges économiques à N'guigmi. Ainsi, en 1913, le commandant de cercle de N'guigmi constatait que « non seulement la multiplicité des races est considérable, mais encore elles sont souvent enchevêtrées, mêlées de la façon la plus intime, pour en citer un exemple, le seul petit village de Baroua comprend à la fois des Kanembous, des Mobeurs et des Bédès ». Toutes les monographies réalisées durant la première décennie d'occupation font état de cette extrême diversité et des identités multiples qui se combinent et mêlent appartenance linguistique, politique, religieuse, professionnelle et locale, rendant parfois impossible l'identification univoque d'un individu ou d'un groupe. Les acteurs de ce commerce sont les Kanuri, les Hausa et les Arabe. Les artisans locaux ne sont guère habiles, les Hausas sont meilleurs.

On trouve de nombreux forgerons qui fabriquent différents objets en fer : instruments aratoires, haches, lances, couteaux, mors, etc. ou en bois : mortiers, pilons, écuelles, des armatures de selles, bats pour animaux porteurs, manches, manches d'outils, etc. ; les cordonniers font des sandales, des bottes, de grandes sacoches pour dromadaire dites « mala-mala », des articles de sellerie, de « gris gris ». Les tanneurs en dehors des « Azzas » se trouvent dans les marchés à N'guigmi, Diffa et Gueskeru. Ils ont des installations pour teindre à l'indigo, à N'guigmi, à Diffa et Bosso. Les tisserands se rencontrent dans de nombreux villages notamment à Bilabrin, Barua et sur la Komadugu. Ils tissent des bandes de coton qui, une fois cousues, donnent des boubous, des pagnes, des pantalons qui peuvent être teints ensuite à l'indigo.

L'histoire du commerce régional en Afrique de l'Ouest est celle d'une activité d'échanges impliquant les différentes zones écologiques. C'est aux frontières de ces zones écologiques que se sont développés depuis la période précoloniale les principaux marchés-entrepôts qui ont pendant

longtemps garanti le dynamisme des échanges régionaux, à savoir, Kukawa, la célèbre capitale de l'Etat du Borno, Kano, la plaque tournante du commerce caravanier africain, Salaga, le plus important marché à cola du pays Dagomba et enfin Kong situé au terminus de l'une des plus importantes voies du commerce caravanier reliant le Moyen-Orient à l'Afrique occidentale. Il ne peut en être autrement, puisque les décideurs actuels ont choisi de minimiser les réalités historiques et culturelles locales pour préférer un développement qui puise ses racines dans d'autres valeurs culturelles d'origines exogènes, d'où leur difficulté à maîtriser les principes de ce développement, notamment la mobilisation des ressources, l'équilibre entre les populations des villes et des campagnes.

Ces distorsions sont les causes essentielles du développement du secteur commercial informel tant décrié dans les discours officiels. Celui-ci s'adapte très bien au contexte local puisqu'il évolue dans le sillage du commerce précolonial. Il s'appuie sur des réseaux marchands dynamiques et efficaces qui, malgré l'apparition des frontières coloniales, ont une activité transnationale et couvrent toute la sous-région. Ils se sont parfaitement adaptés aux différents systèmes économiques mis en place dans le contexte colonial, en particulier à la complexité du système monétaire. Ainsi, d'importants marchés de change parallèles se sont créés et sont même devenus la référence pour fixer les cours officiels. Les produits qui alimentent ces échanges concernent d'une part l'élevage, d'autre part les denrées agricoles sans oublier les produits de la pêche.

Conclusion

La partie occidentale de bassin du lac Tchad, a connu très tôt des contacts avec les régions méditerranéennes. Les liaisons, qui n'existaient probablement pas dans l'Antiquité, se sont développées à la fin du 1er millénaire en particulier grâce à l'apparition du dromadaire sans lequel la traversée du Sahara était problématique. Sur le plan économique, la zone est depuis des millénaires un centre de développement, de commerce, et d'échanges culturels entre les populations du nord et celle du sud du Sahara. Les activités économiques sont : la pêche, l'élevage, l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Ces données historiques que nous rapportons permettent d'esquisser une reconstitution des pistes caravanières, la nature des marchandises transportées et les différents acteurs de ce commerce, et de recenser les objets à usages monétaire qui ont été utilisées au cours des différentes époques.

Le troc était très courant dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad pendant la période précoloniale. Il portait essentiellement sur les produits précieux ou sur ceux dont l'usage était prioritaire pour les populations (sel, tissus et chevaux). Pendant la période coloniale, les objets à usages monétaires sont remplacés par des monnaies Européennes telles que la Livre Sterling et le Franc dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad. La livre sterling, fut le pilier du système monétaire régional dans cette zone d'étude par rapport au Franc compte tenu de la position économique du Nigéria qui est très favorable au développement des échanges. La partie occidentale du bassin du lac Tchad a été un réceptacle de diverses ethnies, un lieu de brassage culturel avant la pénétration coloniale. Les relations économiques ont été amplifiées par un commerce est-ouest, prolongement du commerce transsaharien nord-sud. . L'étude de la richesse des formes de monnaies de la richesse des signes, dans une optique non exclusive reste à faire dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad.

Bibliographie

ABADIE Maurice, 1927, *la colonie du Niger*, Paris, Harmattan.

AGLIETTA Michel, **ORLEAN André**., *La Monnaie Souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1988, 400p, pp 253- 287.

AL-BAKRI Abdel Aziz, 1068, « Routiers de l'Afrique blanche et noire du Nord-Ouest », Cordoue, trad. allemande, BIFAN, B, 30, 1, p. 39 -116.

BARTH Henri, 1955, *Travels and Discoveries in North and Central Africa. 1849-1855*, Londres, Frank Cass & Co. Ltd, Centenary Edition.

BARTH Henri, 1991, *Fous du désert, les premiers explorateurs du Sahara 1849-1887*, Editions Phébus.

CISSE Amara Daniel, 1988, *Histoire économique de l'Afrique noire*, Tome 3, Paris, l'Harmattan.

COSTE Capitaine, 1923, *Renseignements sur les races du Mandara*, Archives IRCAM, Yaoundé, 1923, p 5.

CUOQ, Joseph M., 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIIIème au XVIème siècle*, traduction et notes, CNRS.

DEVISSE Jean, 1979, « Comment restitue-t-on l'histoire des relations transsahariennes ?, Sociétés africaines, monde arabe et culture islamique », Cycle de conférences,

Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle

Mémoire du CERMAA, n°1, mars, Paris, pp 29-56.

DIXON Denham, HUGH Clipperton, WALTER Oudney, 1826, *Narratives of travels and discoveries in Northern Africa in the years 1822, 1823 and 1824, extending to the tenth degree of northern latitude, and from Kouka in Bornou, to Sackatoo, the capital of the Felatah empire*, 2 vol. Londres.

HAMIT Abba, 1998, *La piste du commerce transsaharien Tripoli -Lac Tchad*, (2 tomes), thèse de doctorat 3ème cycle, Université de Paris III-Vincennes, UFR Territoires, Economies, Sociétés.

IBN Battuta, 1982, *Voyages*, t.3 : *Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan*, La Découverte, 1982, tome 3, 461 p

JEAN SURET Canal, 1986, *L'histoire curieuse des Monnaies coloniales*, Editions ACL, Nantes.

JOSSERAND, Henri, 1990, *Systèmes ouest-africains de production et d'échangea en produits d'élevage*, Club du Sahel,

KI-ZERBO Joseph, 2000, *Histoire Générale de l'Afrique*, vol 4, UNESCO, 797 p.

LEBEUF Jean Paul, 1959, *la civilisation du Tchad*, Paris, Payot, 199 p.

LESTRINGANT Jacques, 1964, *Les pays de Guider au Cameroun*, Essai d'histoire régionale, Versailles.

SMITH Adam, 1991, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Réédition chez GF-Flammarion.

Source internet

Source : http://www.conchsoc.org/pages/MW_6_p19-21a.pdf, photos, consulté le 16 septembre 2025.

https://www.persee.fr/doc/jatba_0021-7662_1960_num_7_1_2595, le 18 septembre 2025.

Aboukar ABBA TCHELLOU :

*Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie
occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle*
